

Réf: Dossier N° 004717

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICAL SOLEIL »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4,lot 240,ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/03/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL SOLEIL »

Objet : CONSULTATIONS ET SPECIALITES. ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4,lot 240,ilot 24

Dirigeant(s) : Mlle ZHANG LING (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-01022 du 22/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°06526/GTCA/RC/2021 du 22/06/2021

